



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Groupement d'aguerrissement Montagne

Question écrite n° 44345

Texte de la question

M. Xavier Batut attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'insuffisante capacité d'accueil du Groupement d'aguerrissement montagne (GAM). Basé depuis 2010 à Modane, dans l'enceinte du Quartier « commandant Paris », le GAM est l'héritier du 15e bataillon des chasseurs alpins, qui a participé aux combats de la libération en Maurienne en 1945. Il permet d'aguerrir les unités de l'armée de terre en vue de leurs engagements opérationnels en améliorant l'aptitude opérationnelle des hommes et de leurs unités d'emploi (groupe, section, compagnie) par la confrontation à des difficultés physiques, techniques et morales. Ce stage répond au besoin de l'armée de terre de durcir son entraînement dans les milieux complexes. Le GAM accueille douze fois par an un groupe de stagiaires pour une durée de 3 semaines. Depuis plusieurs années, le nombre de stagiaires que souhaite aguerrir l'armée de terre au sein du GAM dépasse sa capacité d'accueil. Or il existe dans l'enceinte un deuxième bâtiment, identique à celui utilisé pour le logement des stagiaires. La rénovation de ce bâtiment, hors d'usage à l'heure actuelle, permettrait de doubler la capacité d'accueil du GAM. Aussi, il lui demande d'envisager ce projet de rénovation afin de permettre au GAM de répondre à la demande de formation formulée par l'armée de terre.

Texte de la réponse

Le site militaire de Modane constitue l'une des clés de voûte de la politique d'aguerrissement au combat des unités de l'armée de terre et fait donc l'objet d'une attention particulière s'agissant de l'adaptation des conditions d'accueil des stagiaires, notamment en matière d'hébergement. Dans cette perspective, le ministère des armées étudie la réalisation d'une opération globale pour répondre au besoin d'extension du groupement d'aguerrissement en montagne dans l'enceinte du quartier "Commandant Paris". Ce schéma d'aménagement permettrait d'augmenter la capacité d'accueil totale du site. Le projet intègre une réflexion sur l'ensemble des fonctions : instruction, restauration, hébergement, notamment. L'étude de faisabilité est actuellement en cours afin d'évaluer les coûts d'une telle opération, ce qui permettra de consolider son financement dans le cadre de la programmation budgétaire. A ce stade, aucune nouvelle opération n'est inscrite au titre du plan hébergement. Cela résulte d'une priorisation des besoins de l'armée de terre, en terme d'accueil des militaires du rang sur les sites les plus en tension au niveau national. J'ajoute cependant que la situation décrite avait été anticipée puisqu'une première opération, d'un montant de 0,3 millions d'euros, a été livrée en 2021, permettant d'accueillir jusqu'à 40 stagiaires supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Batut](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44345

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1082

Réponse publiée au JO le : [3 mai 2022](#), page 2977